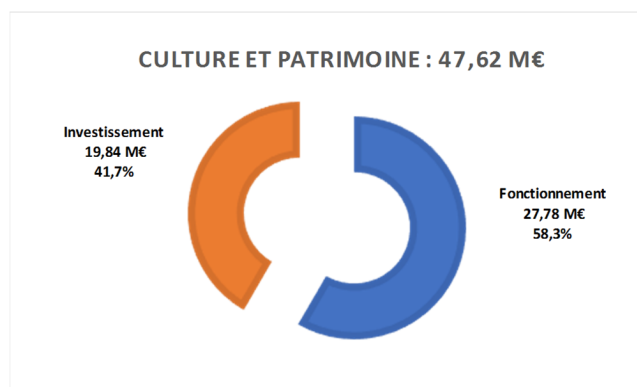
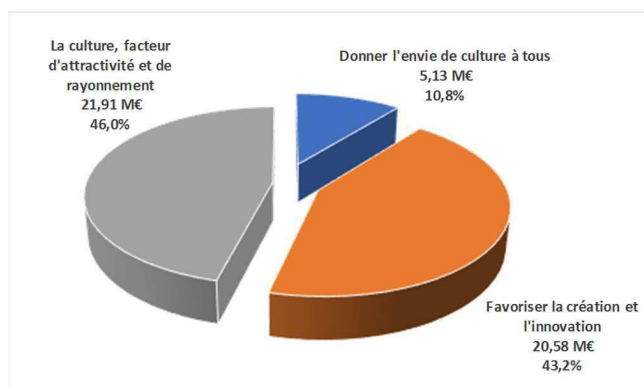


Pour les engagements contractuels avec les clubs on constate une augmentation des charges de fonctionnement de 8,4 % : FC Girondins 0,19 M€, UBB 0,1 M€, Boxers 15 K€. Néanmoins, globalement les subventions sont révisées à la baisse à hauteur de -21,5 %.

6.3. La culture et le patrimoine (47,62 M€)



Le document d'orientation culturelle

Les politiques culturelles publiques font face à des bouleversements économiques, institutionnels et sociétaux sans précédent. Pour y répondre, la ville de Bordeaux s'est dotée d'un Document d'Orientation Culturelle (DOC) régulièrement réinterrogé et mis à jour.

Pour mémoire, ce document de référence vise 3 objectifs :

- Afficher des priorités qui permettront de définir et d'affirmer plus lisiblement les contours de notre politique culturelle ;
- Faire que la Culture irrigue encore davantage chacune des politiques publiques qui participe à la construction de la ville de demain ;
- Promouvoir et rendre visibles les actions portées par la Ville et les artistes présents sur son territoire pour susciter l'adhésion du plus grand nombre.

En 2018, le budget consacré à la Culture s'élèvera à 27,78 M€ en fonctionnement, dont plus de 23,3 M€ de subventions et dotations de fonctionnement à plus de 90 acteurs culturels et associations.

Le périmètre de ce budget a évolué entre 2017 et 2018 puisque les Archives Bordeaux Métropole sont désormais un service commun de Bordeaux Métropole.

En investissement, 20,19 M€ sont inscrits en crédits de paiement 2018, dont plus de la moitié autour de 3 opérations majeures qui vont voir leur aboutissement en 2018 : Muséum, Médiathèque de Caudéran et Salle des fêtes du Grand Parc.

Des recettes de fonctionnement sont inscrites à hauteur de 3,11 M€ dont :

- 1,15 M€ pour les Musées ;
- 1,01 M€ de redevance pour l'Auditorium ;
- 0,73 M€ pour le Conservatoire ;
- 0,13 M€ pour les Bibliothèques ;
- 0,06 M€ pour la Salle des Fêtes du Grand Parc.

Les 3 axes du Document d'Orientation Culturelle se déclinent en objectifs opérationnels lesquels sont traduits en 112 actions :

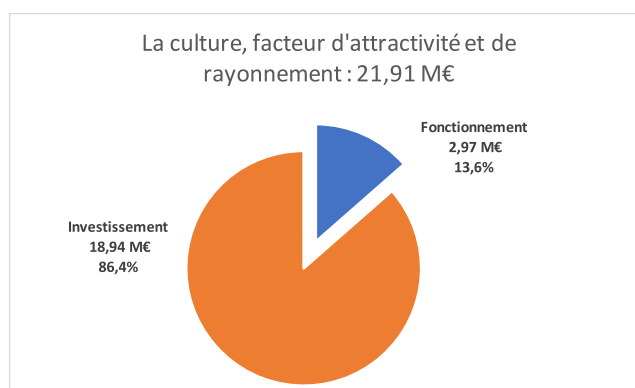
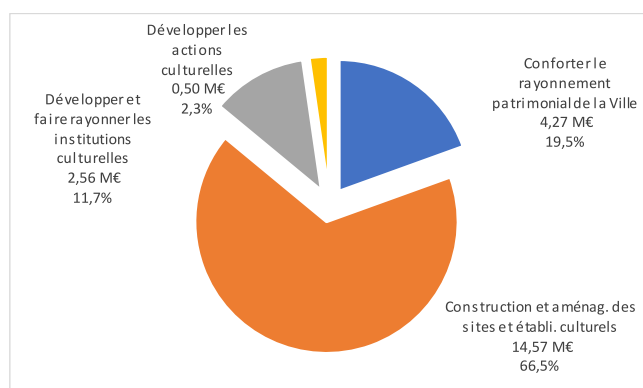
- Donner l'envie de culture à tous : 6 objectifs opérationnels, 38 actions, dont 27 sont réalisées et 11 en cours de réalisation ;

- Favoriser la création et l'innovation : 3 objectifs opérationnels, 15 actions, dont 7 sont réalisées, 5 en cours de réalisation et 3 à entreprendre ;
- Attractivité culturelle : 12 objectifs opérationnels, 56 actions, dont 42 sont réalisées, 12 en cours de réalisation et 2 à entreprendre.

L'état d'avancement du DOC est ensuite présenté, à un rythme biannuel, au Comité de suivi du DOC auquel sont conviés élus (majorité et opposition), services municipaux et partenaires institutionnels de la DGAC.

La refonte du cadre de gestion de la Ville a permis d'articuler les trois axes du DOC autour de trois secteurs éponymes s'inscrivant dans une politique unique, Culture et patrimoine.

6.3.1. La culture, facteur d'attractivité et de rayonnement (21,91 M€)



6.3.1.1. Construction et aménagement des sites et établissements culturels (14,57 M€)

A. Réhabilitation et construction d'équipements culturels

La Ville poursuit le développement d'équipements culturels de proximité :

- démarrés en 2016, les travaux de rénovation de la Salle des fêtes du Grand Parc se termineront au printemps 2018 avant l'ouverture au public le 29 juin 2018. 3,75 M€ sont inscrits en 2018 pour ces travaux sur un coût total de 7,4 M€.
- pour le Muséum rénové, qui sera inauguré début novembre 2018, 3,39 M€ sont inscrits en 2018 sur un coût total de 17 M€.
- des travaux de la Médiathèque de Caudéran pour une ouverture au public fin 2018 sont inscrits à hauteur de 3,3 M€ sur un coût total de 7,2 M€. Ce montant comprend 0,3 M€ d'acquisitions de fonds pour la bibliothèque.

En 2018, la Ville consacrera par ailleurs :

- 0,23 M€ à des travaux de réhabilitation de la Base sous-marine : travaux dans l'annexe (démolition du gradin fixe, mise en conformité SSI...) et réfection des espaces existants dont l'accueil et les sanitaires publics... ;
- 0,25 M€ pour l'acquisition du théâtre du Glob (en cours de négociation) ;
- 0,1 M€ pour les études préalables à la confirmation de décision de faire s'agissant de la rénovation d'ensemble du Musée des Arts décoratifs et du Design.

B. Travaux d'amélioration et de rénovation des équipements culturels

Les principales réalisations d'amélioration du patrimoine culturel municipal concerneront :

- 0,82 M€ permettront, en 2018, de mettre en œuvre une 1^{ère} tranche des travaux de requalification des installations techniques de la Bibliothèque Mériadeck.
- 0,16 M€ seront investis en 2018 pour le remplacement de la fosse d'orchestre de la salle du TnBA.
- 0,15 M€ seront consacrés aux travaux de climatisation de l'aile sud du Musée des Beaux-arts.
- 0,085 M€ serviront à l'aménagement et au déménagement des collections du Musée des Arts décoratifs et du Design vers un nouveau lieu de stockage.
- 0,08 M€ sont prévus pour étudier la faisabilité technique d'un projet de réhabilitation et de réaménagement de la bibliothèque du Jardin Public.
- Enfin, 0,42 M€ permettront de mener les travaux d'amélioration et de réaménagements de l'ensemble des équipements culturels (musées, Conservatoire, Grand Théâtre,

Jardin botanique, espaces culturels, Bordeaux Patrimoine Mondial...) sur la base d'un programme annuel de travaux.

C. Sécurité et interventions sur les bâtiments culturels

Au-delà des propositions d'actions culturelles, les travaux d'accessibilité des bâtiments et monuments se poursuit. La Ville va également poursuivre les travaux d'entretien, de réparation et de mise à niveau de la sécurité des équipements culturels.

0,08 M€ sont prévus à cet effet dans le budget de fonctionnement et 0,61 M€ en investissement destinés à assurer :

- La poursuite des travaux de gros entretien, de maintenance et de mise en conformité des équipements ;
- La mise à niveau de la sécurité des établissements culturels ;
- Le remplacement des systèmes de sécurité SSI.

6.3.1.2. Conforter le rayonnement patrimonial de la Ville (4,27 M€)

A. Restauration des Monuments historiques et Restauration des édifices patrimoniaux

Aux côtés des grandes institutions, la Ville continue à consacrer un budget important à la restauration des monuments historiques (3,29 M€) et à la restauration des édifices patrimoniaux (0,56 M€).

Le rayonnement de la ville de Bordeaux, dont la richesse patrimoniale est un atout majeur pour l'attractivité touristique (la Ville abrite, après Paris, le plus de monuments historiques en France), impose également un maintien de ce patrimoine bâti. En 2017, plus de 1,1 M€ ont été réalisés sur ces programmes patrimoniaux.

La Ville et l'État cofinancent le programme de restauration des monuments historiques qui allie des opérations déjà engagées depuis plusieurs années à des nouvelles opérations et à des études.

Les opérations suivantes sont programmées en 2018 :

- 1,02 M€ pour la mise en sécurité du clocher de la Basilique Saint-Michel. Le coût global des travaux de restauration issu du diagnostic, compris les améliorations des circulations dans le cadre de l'ouverture au public du site, s'élève à 7,8 M€ ;
- 0,71 M€ (coût total : 4 M€ pour l'ensemble des façades) pour la dernière tranche de restauration des façades de la Bourse du travail concernant la cour intérieure ;
- 0,8 M€ (coût total : 1,77 M€) pour la restauration du clocher et de l'abside de l'église Saint-Louis ;
- Mise en sécurité du bassin (réfection de la balustrade) du Monuments des Girondins : 0,1 M€ ;
- Restauration du bassin du Monument aux morts de la place du XI novembre et de ses abords (sol et lanternes) : 0,25 M€ ;
- Restauration des fontaines de la Place Amédée Larrieu : 0,2 M€ ;
- Restauration de la fontaine et de la croix de cimetière de la Place Saint-Projet : 0,1 M€ ;
- Diagnostic de la Porte Dijeaux préalable à sa restauration dans le cadre du plan général de ravalement des immeubles de la Place Gambetta : 0,03 M€.

A ceci s'ajoute une subvention de 0,08 M€ (1^{ère} tranche sur 4 au total de même montant) qui sera versée à la Chambre de commerce et d'industrie pour la restauration des toitures de la Place de la Bourse.

Parmi les édifices patrimoniaux, non protégés au titre des Monuments historiques, 0,56 M€ seront investis pour la restauration du clocher de l'église Saint -Amand, dégradé en particulier dans sa partie sommitale (coût total de l'opération : 1,7 M€).

0,28 M€ en investissement et 66,5 K€ en fonctionnement seront consacrés à des interventions d'entretien et de réparation : mise hors d'eau et hors d'air des bâtiments, mise en conformité des installations techniques, nettoyage des œuvres d'art installées dans l'espace public ou dans des édifices culturels.

B. Animation du Patrimoine / Bordeaux Patrimoine Mondial

La Ville va poursuivre sa politique en faveur de l'animation du patrimoine dans les quartiers en y consacrant 0,513 M€, dont plus de 0,02 M€ liés à l'action culturelle (Journées européennes du patrimoine, Balades urbaines, expositions temporaires...).

Au cours de l'année 2017 Bordeaux Patrimoine Mondial a accueilli plus de 90 000 visiteurs qui s'ajoutent aux 100 000 participants aux Journées Européennes du patrimoine. Les Balades urbaines rencontrent un succès grandissant avec près de 2 000 participants à en 2017.

Les ateliers pédagogiques proposés à Bordeaux Patrimoine Mondial s'adressent au jeune public dans un cadre scolaire ou familial. Ils auront été suivis par plus de 5 300 participants en 2017.

6.3.1.3. Développer et faire rayonner les institutions culturelles (2,56 M€)

Le budget global d'action culturelle des musées, de la Base sous-marine et du Jardin Botanique dépassera dès le budget 2018 1,33 M€. C'est ce budget qui finance (notamment) les expositions programmées en 2018. Ce chiffre est à rapprocher des 0,75 M€ inscrits au budget pour le fonctionnement de ces établissements (hors masse salariale).

La *Nuit européenne des musées* a réuni, au mois de mai 2017, plus de 23 200 participants dans les établissements culturels municipaux bordelais (et plus de 30 700 dans tous les lieux qui participaient à l'opération à Bordeaux).

Les implantations de services complémentaires, boutiques et espaces de restauration, dans les établissements culturels se poursuit. 0,17 M€ sont prévus en 2018 pour les boutiques des musées, dont celles du Musée des Beaux-arts et du Muséum qui se créeront après celles du CAPC et du Musée d'Aquitaine. Ces nouveaux équipements, au sein des établissements, génèrent des recettes en constante augmentation : plus de 0,26 M€ de chiffre d'affaires HT en 2017, en augmentation de 22 % par rapport à 2016.

636 127 visiteurs se sont rendus dans les établissements culturels municipaux en 2017, dont 482 778 dans les musées, c'est la 2^{ème} meilleure année jamais enregistrée en termes de fréquentation, et 2017 a même été la meilleure année jamais enregistrée pour le Musée des Arts décoratifs et du Design (notamment grâce à l'exposition *Oh Couleurs*) et pour le Centre Jean Moulin.

Les recettes de billetterie sont donc également en très nette croissance : plus de 0,98 M€ en 2017 (+25 % par rapport à 2016), dont 25,8 K€ proviennent du dispositif *Pass Musées* et 30,4 K€ du *CityPass*, dispositif en partenariat avec l'Office de tourisme ; ces recettes et bénéficient directement aux Musées municipaux. Le succès de 2017 s'explique en particulier par le retentissement de la saison culturelle paysages Bordeaux 2017 qui a su fédérer les opérateurs culturels publics et privés et conquérir de nouveaux publics (plus de 605 000 visiteurs ou spectateurs sur la saison).

Une étude sur les pratiques et les attentes des visiteurs des musées sera lancée en 2018, de même qu'une réflexion sur les propositions en matière d'enseignement artistique et culturel de

la Ville, permettant de s'inscrire dans la dynamique actuellement impulsée sur ce sujet par l'État.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche Bordeaux 2030-2050, une journée dédiée à la réflexion sur l'évolution des pratiques culturelles à cet horizon sera organisée à l'automne 2018.

Plus de 880 *Pass musées* ont été vendus en 2017 générant plus de 5 500 visites. Le *CityPass* quant à lui, qui touche une clientèle moins locale, a généré plus de 12 000 visites.

A. Musée d'Aquitaine

Au Musée d'Aquitaine, 0,16 M€ seront consacrés à l'action culturelle du Musée sur un budget total de 0,29 M€. La grande exposition de l'année sera inaugurée en mai 2018 : *Jack London dans les mers du Sud* (décrochage en décembre) ; elle sera une invitation au voyage et à l'aventure, symboles de la vie et de l'œuvre de l'écrivain américain.

Le parcours permanent du Musée d'Aquitaine s'enrichira encore avec l'ouverture, prévue toute fin 2018, des salles XX^e et XXI^e siècles, qui offriront au public une nouvelle présentation des collections. 0,72 M€ d'investissement sont inscrits en 2018 pour ce projet sur le programme Travaux d'amélioration et de réaménagement des équipements culturels municipaux.

B. Musée des Arts décoratifs et du Design

Avec un budget d'action culturelle de 0,32 M€ sur un budget total de 0,36 M€, le Musée des Arts décoratifs et du Design présentera plusieurs expositions en 2018, dont une partie dans les nouveaux espaces de l'ancienne prison consacrés au design : *Éditeurs et artistes de l'avant-garde tchèque* au premier semestre, *Construction*, une exposition du designer Martin Szekely (printemps-été).

C. Musée des Beaux-arts

Le Musée des Beaux-arts mettra l'accent, en 2018, sur la valorisation et la redécouverte de ses collections permanentes. Il dispose d'un budget d'action culturelle de 0,28 M€ sur un budget total de 0,35 M€. Une grande exposition consacrée à la photographe Suzanne Lafont sera présentée à la Galerie des Beaux-arts à l'automne.

Au mois de juin, la boutique du Musée des Beaux-arts sera inaugurée. Elle offrira aux visiteurs des livres et objets dérivés des collections spécialement édités pour le Musée des Beaux-arts de Bordeaux.

D. CAPC, musée d'art contemporain

Plusieurs expositions jalonneront l'année 2018 au CAPC aux côtés de [Sic], exposition-présentation des collections du musée installée au mois d'octobre 2016 pour une durée de trois ans. Le budget de fonctionnement du CAPC se monte à 0,55 M€ dont près de 0,25 M€ sont consacrés à son action culturelle.

De mars à septembre 2018, une exposition monographique sera consacrée à l'artiste bordelais, Benoît Maire.

E. Muséum

2018 sera l'année de la réouverture du Muséum. L'inauguration est prévue tout début novembre 2018. Le budget 2018 du Muséum se monte à 0,33 M€, dont 0,15 M€ pour l'action culturelle ; il comprend les coûts liés à l'inauguration. Dès la première année, 30 K€ de recettes sont attendues (billetterie et boutique).

Aux côtés de l'exposition permanente au 2^{ème} étage et des présentations semi-permanentes au 1^{er}, des expositions temporaires seront présentées au public, dont 2 dès l'inauguration : la 1^{ère} reviendra sur les 10 ans de chantier et présentera photographies, matériaux..., la 2^{nde}, *Très toucher* (déclinée en *Touche à tout* pour les enfants) est entièrement dédiée à un sens, le toucher, invitant le public à ses expériences sensorielles.

Le programme *Le Muséum chez vous*, se poursuivra en direction des scolaires (de la maternelle au collège), des centres de loisirs, des bibliothèques et médiathèques.

F. Base sous-marine

La Ville conforte la place de la Base sous-marine comme lieu culturel exceptionnel et l'annexe demeurera un lieu d'exposition municipal aux côtés des propositions de la Délégation de service public en cours. 3 temps forts sont programmés en 2018 : une exposition consacrée à *Miguel Chevalier* au printemps, une programmation de plusieurs artistes dans le cadre de la saison street art à l'été, et un projet, *Medio Acqua*, qui fera intervenir plusieurs artistes autour du thème de l'eau à l'automne.

La Base sous-marine dispose pour ce faire d'un budget de fonctionnement total de 0,2 M€, dont plus de la moitié sert directement l'action culturelle.

En 2017, le tarif appliqué aux expositions de la Base sous-marine (5 € plein tarif / 3 € tarif réduit) a généré près de 56 K€ de recettes.

La procédure de DSP visant à confier à un opérateur privé la création, la gestion et l'exploitation d'une offre culturelle dans quatre alvéoles est en cours d'analyse des offres et la remise des clés est prévue le 2 novembre 2018 si la procédure est fructueuse.

G. Jardin Botanique

Le budget 2018 du Jardin botanique est de 0,13 M€ au total, dont 0,06 M€ pour l'action culturelle. Plusieurs rendez-vous sont déjà prévus parmi lesquels des récurrents comme le Salon du chocolat ou l'exposition *Photo-phylle*. Fin 2018 sera inaugurée l'exposition *Tombez dans les pommes* autour de ce fruit.

Les expositions du Jardin ont réuni près de 15 000 visiteurs en 2017 (430 400 pour le seul jardin).

A ce budget de fonctionnement s'ajoutent 0,05 M€ d'investissement pour le renouvellement des engins horticoles, la signalétique (totems...) et l'enrichissement des collections

6.3.1.4. Développer les actions culturelles (0,5 M€)

A. Renforcer la lisibilité des actions culturelles

La *Carte jeunes* concerne aujourd'hui plus de 23 220 porteurs ; ce chiffre, en constante augmentation se développera encore en 2018 ; une réflexion est en cours sur l'extension du dispositif à d'autres communes de la Métropole.

Le dispositif de la *Carte jeunes* s'étend régulièrement à de nouveaux partenaires culturels, publics ou privés, dans tous les domaines culturels : musées et lieux d'exposition (municipaux et non municipaux comme Cap Sciences), arts de la scène (TnBA, Manufacture Atlantique, Glob Théâtre...), musique (Opéra, Rock School Barbey, Allez les filles...), patrimoine (Tout art faire...), cinéma (Utopia, UGC, Megarama...). Des partenariats ont également été signés avec des établissements sportifs ou de loisirs.

Au-delà des partenaires identifiés comme des acteurs culturels du territoire, la Ville développe dans tous ses établissements culturels une ambitieuse politique de recherche et de diversification des partenariats et mécénats. En 2017, plus de 0,85 M€ de mécénat en numéraire et de partenariats (hors subventions) ont directement bénéficié aux établissements culturels, principalement les musées, mais doivent s'ajouter près de 0,405 M€ de mécénats et partenariats en nature. Les relations étroites avec des mécènes, souvent fidèles, est un atout fort qui participe au rayonnement des établissements.

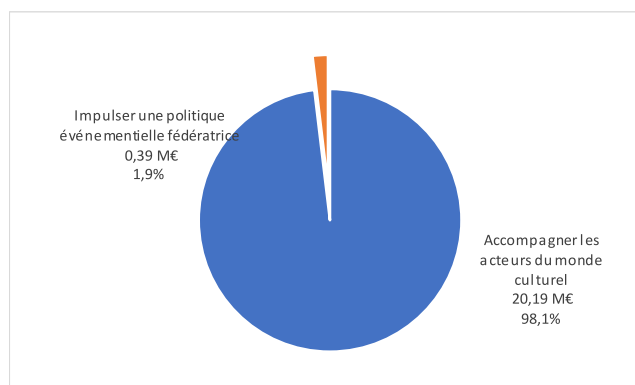
Ce sont ainsi une cinquantaine de mécènes (parmi lesquels on ne comptabilise pas les personnes ayant participé à l'opération *Ticket mécène* du CAPC, les spectateurs des concerts mécénat du Conservatoire ni les donateurs des campagnes de crowdfunding) qui soutiennent l'action des établissements culturels pour des montants, parfois de quelques centaines d'euros, mais qui représentent un levier essentiel pour la réalisation d'une action ou d'une acquisition donnée.

B. Etablissements culturels – Collections et équipement

Le rayonnement des musées municipaux est également permis par la richesse de leurs collections ; un budget d'acquisition d'œuvres de 0,15 M€, soit un budget en augmentation de 50 % par rapport à celui voté depuis des années, est dédié aux acquisitions en 2018, il sera complété en cours d'année grâce au reversement d'une partie des recettes de billetterie ou de mécénats. À ces acquisitions effectuées à titre onéreux s'ajoutent, chaque année, d'importants dons d'œuvres, notamment en provenance des différentes sociétés d'Amis des musées.

En complément de ce budget d'acquisitions, 0,12 M€ seront consacrés à des restaurations d'œuvres.

6.3.2. Favoriser la création et l'innovation (20,58 M€)



6.3.2.1. Accompagner les acteurs du monde culturel (20,19 M€)

A. Soutien aux associations culturelles

L'offre culturelle se développe dans tous les quartiers et la Ville soutiendra en 2017 encore plusieurs projets via la Commission d'aide à la création, la commission d'aide à la production et à la diffusion (créée en 2018) et le fonds d'aide à l'innovation (83 structures différentes aidées en 2017) pour un budget de 0,55 M€.

Hors ces aides attribuées sur projets, plus de 90 associations culturelles bordelaises bénéficieront d'une subvention de fonctionnement en 2018 ; le budget total réservé à ces subventions dépasse 3,59 M€ auxquels s'ajoutent 0,018 M€ permettant de soutenir l'investissement des associations culturelles.

25 associations, de tous les champs disciplinaires, verront leur subvention augmenter (parmi les progressions les plus importantes : Glob Théâtre, la compagnie *Hors Série*, Bordeaux Rock, ADMAA/Allez les filles, Semer le doute pour l'organisation du FIFIB ou encore Regard9 en BD) et 5 nouvelles associations seront aidées dès le vote du budget primitif (Mixeratum Ergo Sum, La Tierce, Cathedra, Kino Session et Disparate).

Le soutien à la création passe également par l'offre de résidences et d'ateliers aux artistes : Charles-Martin, Professeur Demons, Bouguereau, Bourbon, Capérans et L'Annexe B, pépinière d'espaces de travail à destination d'une cinquantaine d'artistes plasticiens. 86 artistes ont ainsi bénéficié d'un accueil en résidence en 2017.

A la suite de l'étude sur la situation du spectacle vivant à Bordeaux, réalisée en 2017 par Richard Coconnier, l'année 2018 devra permettre de poser les bases de la construction avec l'ensemble des interlocuteurs d'un schéma pluriannuel de développement du spectacle vivant sur le territoire.

B. Opéra National de Bordeaux Aquitaine

La saison 2018-2019 de l'Opéra continuera à s'inscrire dans un contexte financier contraint, et un certain nombre de mesures ont d'ores-et-déjà été prises pour assainir la situation budgétaire de l'institution, suivant notamment les préconisations du cabinet Grant Thornton qui a effectué, en 2016, une mission d'accompagnement en vue de l'évaluation de la régie personnalisée de l'Opéra national de Bordeaux.

Le soutien de la Ville demeure à son niveau de 2017, soit 16,03 M€, accompagnant un projet porté par la nouvelle direction de l'Opéra dans un contexte financier qui s'améliore. La nouvelle convention quinquennale qui lie l'Opéra, l'État, la Ville et la Région est en cours de négociation pour les années 2018 à 2022.

6.3.2.2. Impulser une politique événementielle fédératrice (0,39 M€)

A. Salle des Fêtes du Grand Parc

Ce nouvel équipement ouvrira ses portes au public fin juin 2018 pour un démarrage de saison mi-septembre. Une programmation culturelle est en cours d'élaboration, un budget de 80 K€ étant réservé à cet effet pour la première année de fonctionnement (il comprend les frais liés à l'inauguration).

La Salle des Fêtes n'est pas un équipement uniquement destiné à accueillir des propositions artistiques en soirée. Elle est un lieu d'accueil des habitants en proximité, au quotidien : un espace de vie sociale. Elle est aussi un lieu d'accompagnement à la construction de projets culturels (ouverts sur toutes les cultures) particulièrement centrés sur le jeune public (0-8 ans), les adolescents et jeunes adultes, et sur le public senior.

0,16 M€ sont par ailleurs réservés au fonctionnement du lieu et à la prise en charge des dépenses nécessaires à son démarrage.

Parallèlement, 0,06 M€ de recettes sont attendues dès 2018 : mise à disposition de la Salle des Fêtes, billetterie pour les événements portés directement par la Ville et redevance de la brasserie. En année pleine, plus de 0,2 M€ de recettes sont attendues.

B. Actions culturelles et diffusion

Plusieurs **espaces culturels municipaux** sont aménagés afin de permettre leur mise à disposition à de nouveaux opérateurs, professionnels ou amateurs.

Aujourd’hui, sept espaces sont destinés à la location : Cour Mably, Salle Capitulaire, Halle des Chartrons, Espace Saint-Rémi, Marché de Lorme, les Serrages et le Théâtre de la Pergola. A ces espaces mis essentiellement à disposition de pratiques amateurs s’ajoutent quatre autres lieux : Inox, la galerie des Étables, l’aire de cirque de Queyries et le théâtre La Lucarne.

264 manifestations ont ainsi été accueillies en 2017 tous lieux confondus. Les recettes associées sont en augmentation grâce à l’adoption de nouveaux tarifs de location (plus de 16 K€ en 2017, aucune avant 2016).

Un budget de fonctionnement 27 K€ est consacré à ces espaces en 2018 ; il ne comprend pas les travaux destinés à ces mêmes espaces qui relèvent du programme Travaux d’amélioration et de réaménagement des équipements culturels municipaux (90 K€ prévus en 2018, dont 70 K€ pour la poursuite des travaux à la Pergola).

Des actions culturelles communes à l’échelle de la Métropole, telles que celle déjà engagée autour du Pôle cirque et formalisée dans la convention d’objectifs Bordeaux-Bègles, continueront à être développées en 2018.

Ainsi, 3 associations travaillant autour de la bande dessinée, Swann expo, 9-33 et Passage à l’art, seront accompagnées par la Ville dans la mise en commun de leurs compétences et de leurs budgets, permettant la montée en puissance des projets soutenus par les 5 communes associées (Bassens, Bordeaux, Cenon, Floirac et Lormont).

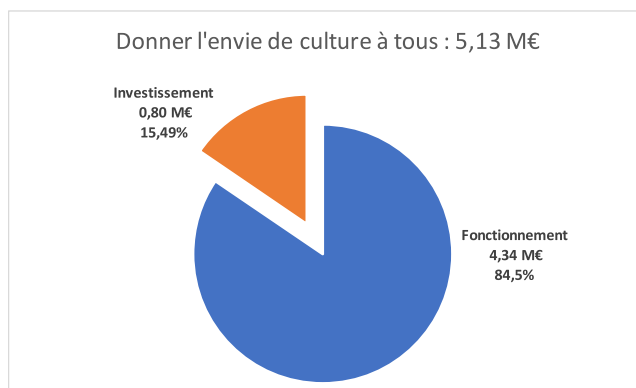
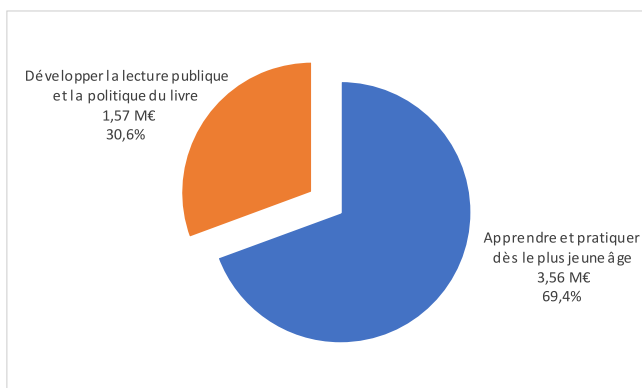
La Ville continuera de soutenir les événements rayonnants et ceux qui paraissent les plus structurants comme *le FAB*, *Bordeaux Rock*, le festival *Relâche*, porté par l’association ADMAA/Allez les filles, ou le festival *30’30’’* porté par la Compagnie des Marches de l’été.

Elle coordonnera la *Fête de la musique* (dont la *Fête de la musique des enfants* qui attire chaque année plus de 1 200 spectateurs au Parc Bordelais), notamment dans son volet communication (7 K€ prévus en 2018).

Une réflexion est en cours sur le positionnement et le développement de l’Orchestre d’Harmonie de Bordeaux (7,8 K€ prévus en 2018) qui se produit une douzaine de fois chaque année et réunit quelque 8 500 spectateurs.

En 2018 enfin, 8 K€ seront consacrés au fonctionnement de *Neptunéa*, le premier Refuge périurbain installé dans Bordeaux qui a ouvert au mois de septembre 2017.

6.3.3. Donner l’envie de culture à tous (5,13 M€)



6.3.3.1. Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge (3,56 M€)

A. Conservatoire de Bordeaux

Le Conservatoire Jacques Thibaud, qui compte près de 2 070 élèves en musique, danse, chant et théâtre continue à suivre et animer plusieurs partenariats éducatifs, avec les établissements scolaires, les centres d'animation, les maisons de quartier, les crèches... pour des missions d'enseignement et d'action culturelle.

Les *Scènes publiques* du Conservatoire sont très identifiées dans la vie culturelle locale, ce sont plus de 200 manifestations gratuites chaque année qui réunissent près de 23 000 spectateurs et mobilisent enseignants et élèves (près de 4 600 élèves participants en 2016-2017). Le Conservatoire consacre près de 55 K€ à ses actions culturelles qui sont aussi intégrées à sa démarche pédagogique (sur un budget de fonctionnement total de 0,28 M€). Parmi ces actions, l'Orchestre des jeunes Démos, dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales ou encore les AOC (Apéros d'origine contrôlée) de l'Égalité, répondent pleinement à l'objectif posé par le DOC de mettre les quartiers au cœur du projet culturel.

La quatrième *Nuit des Conservatoires*, au mois de janvier 2017, a attiré 1 052 participants (sur réservation).

Par ailleurs, le projet d'établissement 2015-2020 du Conservatoire, et notamment de Conservatoire numérique permettra d'inclure une ambition de rayonnement *hors les murs* devenue indispensable pour toucher de nouveaux publics. Il est inscrit au sein du portefeuille de projets numériques à conduire dès 2018 et se déploiera sur plusieurs années au travers d'un plan d'action ambitieux (mise à niveau des équipements et infrastructures, évolution des logiciels de gestion et pédagogiques, outils de communication, etc.).

Des recettes sont attendues à hauteur de 0,73 M€, dont 0,45 M€ correspondent aux droits d'inscription, 0,26 M€ à la participation attendue de l'État et 18,5 K€ à la location des instruments aux élèves.

B. Accompagner le développement d'un campus artistique

Le soutien à l'enseignement artistique supérieur se poursuit.

La Ville maintient en 2017 sa dotation de fonctionnement à l'**École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux** à hauteur de 3,2 M€, dont 0,06 M€ en investissement. En 2017, la direction de l'établissement a été renouvelée et travaille en étroite collaboration avec la Ville autour de l'avenir de l'établissement et de son développement. En 2018, l'École se voit confier la possibilité d'exploiter la Galerie des Etables, espace culturel municipal.

En 2018, la Ville mettra à disposition de l'EBABX une alvéole de l'entrepôt Pargade qui pourra servir d'atelier pour les élèves de l'école, alors que celle-ci accueille le *Pavillon* jusque-là hébergé au Palais de Tokyo. Créé en 2001 au Palais de Tokyo de Paris par Ange Leccia, le Pavillon est une résidence dévolue à la création plastique contemporaine.

Le partenariat avec l'**École supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine** se poursuit à la fois par la mise à disposition de personnel, mais aussi par l'attribution d'une subvention de 0,092 M€ votée en DM en 2017 et proposée dès le budget en 2018. La qualité de la formation apportée se traduit par une insertion exemplaire des anciens élèves dans la vie professionnelle artistique comme en témoignent notamment l'intégration de certains à la Comédie Française et au Conservatoire de Paris.

Le soutien au **Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse** continue sous la forme d'une mise à disposition de personnel (0,34 M€ en 2017). Une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un nouveau bâtiment qui pourrait abriter le Pôle dans le quartier Sainte-Croix.

Ces établissements, voisins du Conservatoire Jacques Thibaud, sont au cœur d'un quartier, désormais fortement identifié comme dévolu à l'enseignement supérieur des arts, qui abrite aussi la **Rock School Barbey**, dont la rénovation fait l'objet d'une étude de faisabilité (avant la confirmation de la décision de faire) financée à hauteur de 0,05 M€ en 2017.

L'enseignement de l'art circassien est également soutenu au travers des subventions allouées à l'**École de cirque de Bordeaux** (0,041 M€) et au **Cirque Éclair** (0,014 M€).

Le soutien de la Ville à l'enseignement artistique se traduira aussi par un soutien à la relocation ou à la réhabilitation de l'École du cirque, 0,03 M€ pour une étude de faisabilité sont inscrits à cet effet.

6.3.3.2. Développer la lecture publique et la politique du livre (1,57 M€)

En appui du projet de développement urbain, la Bibliothèque de Bordeaux a initié en 2015 un **Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre 2015-2020** dont le bilan à mi-mandat a fait l'objet d'une communication au Conseil municipal de janvier 2018. Il comporte 19 engagements en faveur de la lecture publique et 9 engagements relatifs à la politique du livre.

0,14 M€ seront consacrés en 2018 à l'action culturelle des Bibliothèques : expositions, conférences, lectures, projections de film... ce sont des dizaines d'évènements qui sont proposés tout au long de l'année, dans toutes les bibliothèques du réseau.

La gratuité dans les bibliothèques de Bordeaux a eu un retentissement très positif : à fin septembre 2015, on comptabilisait 33 636 inscrits dans le réseau des bibliothèques municipales, ils étaient 41 798 à fin 2017. Plus de 1 241 000 prêts ont été réalisés en 2017 dans le réseau des bibliothèques dont 569 380 dans les seules bibliothèques de quartier et 672 650 à Mériadeck.

La bibliothèque numérique patrimoniale, désormais baptisée « *Séléne* » continuera à s'enrichir (déjà 10 000 documents en ligne) et, en 2017, le site Internet de la Bibliothèque a comptabilisé 318 000 visiteurs et 4 612 400 pages vues.

En octobre 2018 aura lieu la deuxième édition de la *Nuit des Bibliothèques* qui a attiré 2 800 participants en 2017.

Si l'étude réalisée auprès des publics en 2017 a montré que 83 % des usagers sont satisfaits du service, les modalités possibles d'une ouverture le dimanche sont mises à l'étude, en lien avec le personnel et les organisations syndicales, pour lancement d'une expérimentation courant 2018.

En 2017, plus de 0,85 M€, tous budgets confondus, vont servir aux acquisitions de la Bibliothèque et notamment à la constitution des fonds de la médiathèque de Caudéran. S'ajoutent à cela 40 K€ destinés à l'acquisition ou à la restauration des documents précieux. L'essentiel du budget réservé aux moyens généraux de la bibliothèque est destiné aux opérations de dépoussiérage.

Une réflexion est par ailleurs lancée sur l'avenir du bibliobus et une nouvelle proposition mobile (triporteur...).